



LES CLOCHES DE S^TBONIFACE.

Organe de l'Archevêché et de
toute la province Ecclésiastique de
Saint-Boniface.



Imprimatur: AUGUSTE, O.M.I. Arch. S^tBoniface, MANITOBA



Pour les abonnements, s'adresser au Gérant (LES CLOCHES de Saint-Boniface,
Manitoba, Canada.)
Pour la rédaction, s'adresser au Directeur
Imprimé à l'atelier du MANITOBA, Saint-Boniface, Man.

Tous . . .

Doivent connaître la valeur de la bière comme breuvage et nourriture. Faites l'essai d'une caisse de la

BIERE RAFINEE de Drewry

Toujours pure et mûrie à point.

E. L. DREWRY, Manufacturier,

WINNIPEG

SPECIALITES

Fines Liqueurs, Eau de Vie, Cognac, Clarets, Sauternes, Bourgognes, Vins du Rhin, Vins de Californie, Vins Canadiens, Champagnes, Bière Allemande de Munich, Bière Anglaise, Bière Américaine, Bière Canadienne — Cigares Havana, Manille et domestiques. — Le plus grand choix en vins fins, cordiaux, liqueurs et cigares.

La Cie Richard-Beliveau, Limitee, Maison fondée en 1880
330 rue Main, Winnipeg
Téléphones : Main 5762-5763

ERNEST AUBIN

Negociant de charbon & bois

PRIX SPECIAUX AUX INSTITUTIONS CATHOLIQUES

Courtier pour immeubles

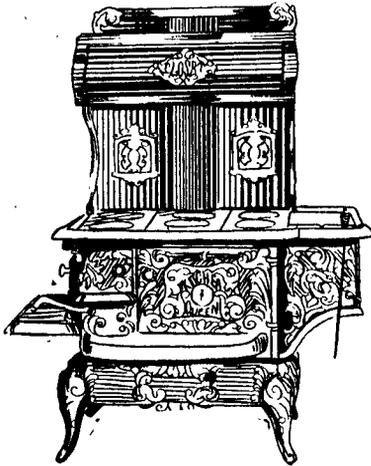
ADRESSE 596 McDERMOT :- TELEPHONE GARRY 2485

OFFICE, 312 NANTON BLOC TELEPHONE MAIN 2864

Vous voulez un poele sur lequel vous pouvez compter

C'est pourquoi nous vous recommandons

Le " KITCHEN QUEEN "



Assurément, la demande rapidement croissante de cette grande sorte de poêle est la meilleure garantie que nous puissions vous offrir pour l'absolue satisfaction qu'elle donne partout. Le "Kitchen Queen" est fabriqué par la plus grande fonderie de poêles au Canada—spécialement pour la maison Eaton—et en quantifé énorme. Nous avons réussi à faire de cette fonderie la plus grande entreprise pécuniaire possible en fait de poêles.

Cette popularité croissante repose sur la construction unique du tuyau, la force des grilles, le large et commode four, le fait que seuls sont employés des matériaux de première qualité et la très jolie, quoique non

très dispendieuse ornementation.

Le "Kitchen Queen" cuit parfaitement par une disposition faisant venir la chaleur du fourneau pour entourer le four deux fois avant qu'elle pénètre dans le tuyau—donnant ainsi ce que les cuisiniers appellent une chaleur circulaire, la base même de toute cuisson réussie. Il est aussi un grand facteur dans l'économie du combustible.

La boîte à feu est faite d'après le dernier modèle à double grille permettant de faire sans difficulté le changement du charbon au bois.

Ce poêle est construit de manière à durer toute une vie d'homme. C'est certainement un poêle que vous n'abandonneriez pas lorsque vous en aurez expérimenté la valeur.

Une forme à six endroits No. 9, pour la cuisson et possède 2 x 2x 11½ pouces d'ouverture, prenant une très considérable fournée de pâtisseries ou de viande.

Prix EATON.....\$24.50

Avec grand four..... 32.00

Avec grand four et réservoir..... 37.00

Thermomètre, extra.....\$1.00

Récipient pour l'eau, extra... 3.00

Trois ème étage, au centre

THE T. EATON CO LIMITED

NOS D. D. THOMAS COSTA ET FORNAGUERA,

DEI ET APOSTOLICÆ SEDIS GRATIA ARCHIEPISCOPUS TARRA-
CONENSIS, HISPANIARUM PRIMAS,

TESTAMUR: catholicum virum JOSEPHUM DE MULLER, tarraco-
nensem civem, in urbe et in regione nostra, ubi amplissima exerceat
vini commercia, notissimum; probitate, religione et christiana pietate
præstantem; in negotiatione fidelem, et in tractandis expendendisve,
quæ sui sunt commercii, à cujuscumque malæ fraudis suspicione
omnino immunem universim existimari, et à Nobis certo haberi.
Quare, vino ab ipso vendito, tamquam ex veris uvis confecto ac sine
materia heterogenea mixto, in sanctissimo Missæ Sacrificio utimur,
etiamque quamplurimæ ecclesiæ, capellæ et oratoria Hispaniæ et
aliarum regionum utuntur: ideo illud non possumus non commendare
Præsulibus et clero tamquam ad prædictum sacrosanctum Sacrifi-
cium idoneum.

In quorum fidem has litteras sigillo Nostro munitas, et à Secre-
tario subscriptas, expediri jussimus, Tarracone die decimo nono
Martii anno millesimo nongentesimo undecimo.

THOMAS, Archiepiscopus Tarraconensis



De mandato etc. et Rpl. Dat. nel Archiepiscopo
Thomas Costa

VIN DE MESSE J. de MULLER TARRAGONE

Quarts à p.p. 33 gallons Octaves à p.p. 17 gallons

	Quarts Oct.		Quarts Oct.	
Vin Blanc Sec,	\$1.00	\$1.10	Vin Blanc Doux Supérieur,	\$1.20 \$1.30
Vin Blanc Doux, "Gethsémani"	1.10	1.20	Vin Blanc Doux Moscatel,	1.30 1.40

Agents Généraux au Canada :

HUDON, HEBERT & CIE, Limitée

MAISON DE GROS FONDÉE EN 1839

ÉPICERIES, VINS et LIQUEURS
MONTREAL

Le Plus Fort Stock. Le Plus Grand Assortiment. Le Plus Bas Prix.

Quelques ordres d'essai vous convaincront que nous méritons
VOTRE CONFIANCE.

Dr. Louis F. Bouche

DENTISTE

Gradué du Collège dentaire de Chicago. Lauréat du Collège dentaire de la Nouvelle-Orléans. Membre fondateur de la Société de Stomatologie.

222 RUE McDERMOTT
WINNIPEG.

Vis-à-vis de l'Hôtel Mariaggi.

A. IRVINE, Président.

JOSEPH TURNER Vice-Président

La Standard Plumbing & Heating Co. Lte,

Ingenieurs de Systemes de Chauffage et de Ventilation. Plombiers

Hygieniques, Posent les Appareils d'Eclairage au Gaz,

No. 296 Rue Fort, Winnipeg, Man. Telephone M. 529	Gérant, Jos. Turner 46 Ave. Provencher	Succursale, J. W. MOULD, Gérant Coin de la Rue Athabaska et 7ième Rue Edmonton, Alta. Telephone 454.
	Saint-Boniface, Man. Téléphone M. 8132	

MARCHANDS DE GROS en tout ce qui regarde les plombiers et les APPAREILS DE CHAUFFAGE tant à la vapeur qu'à l'eau chaude.

HENRI CUSSON,
Président.

ARCH. J. TROTTER,
Vice-Président.

M. E. SABOURIN,
Gérant.

CUSSON AGENCIES, Limited

COURTIERS

Finances. Assurances de toutes sortes, Argent à prêter.
Collection de Loyers, etc.

La Compagnie Generale Transatlantique

M. E. SABOURIN, Agent

DEPART DES PAQUEBOTS DE NEW-YORK

La Savoie.....Juil. 31	Caroline (de Quebec à N.-York).Août 16
Chicago.....Août 2	RochambeauAoût 16
La LorraineAoût 7	France.....Août 21
La Provence.....Août 14	La SavoieAoût 28

BUREAU 64 Avenue PROVENCHER
St-Boniface, Man.

Casier Postal No 75
Telephone Main 4:372

ANNONCES

LE DR. PEATMAN

DES HOPITAUX DE

PARIS, LONDRES ET VIENNE

Tel. Main 2247

BUREAU, 304 Rue MAIN

WINNIPEG

Couture & Marion

MARCHANDS-BRIQUETIERS

Saint-Boniface,

Manitoba

Téléphone Main 1677

ANTONIO LANTHIER

FOURREUR

Fourrures de tous genres, sur commandes, Fourrures réparées
— et remodelées. —

OUVERT TOUS LES SOIRS

207, Rue Horace

Bolte de Poste 221, NORWOOD

ST-BONIFACE, MAN

Telephone Main 3254

J. H. TREMBLAY, Prés.
Tél. privé Sher. 2328

J. A. TREMBLAY, Vice-Prés,
Tél. privé Main, 6265

J. P. TREMBLAY, Sec.-Trés
Tél. privé, Main 232

La Compagnie J. H. TREMBLAY, Limitée

CONTRACTEURS GÉNÉRAUX—AGENTS D'IMMEUBLES

Edifices religieux et publics une spécialité

Chambres 814 816, "Sterling Bank Building,"

WINNIPEG, MAN.

Téléphones Main { 3151
3499

Bolte Postale, 1896

Ameublement des Eglises et Chapelles

MAISON ROUILLARD D'ANGERS
France

Représentée par

GAY & LANGLAMET

AGENTS, B. de P. 234. ST-BONIFACE, MAN. Phone Main 6402

114½ RUE AULNEAU

Autels, Chemins de Croix, Statues, etc., en Marbre, Onyx,
Pierre, Bronze, Granit, Marbre et Pierre, Artificiels Staff-
Carton Romain, Plâtre.

Références pour les autels : Cathédrale de St-Boniface et Chapelle des
Rdes Sœurs Grises; Eglises de Notre-Dame et de la Nativité, à Montréal;
Notre-Dame du Chemin et Chapelle des Pères du S.-C., à Québec; Cathé-
drale de Rimouski; Cathédrale de Kingston; St-Paul, à Toronto; N.-Dame, à
Guelph; St-Joachim, à Edmonton; N.-D. des Prairies (La Trappe), Saint-
Norbert, etc.

Pour les Chemins de Croix : Cathédrale de Saint-Boniface, Cathédrale
de Rimouski, Grand Séminaire de Montréal, St. J.-B. de Sherbrooke, Saint-
Jérôme, Drummondville, Saint-Patrick, à Hamilton, Saint-Edouard, à Mont-
réal, etc.

ACQUEREZ LE SOURIRE PRATTE

LES ACQUEREURS DU PIANO

PRATTE

SONT TOUJOURS GAIS ET SATISFAITS

POURQUOI

.....

VENEZ OU ECRIVEZ

DE VILLERS PIANO CO.

217 Avenue Ste Mari

WINNIPEG, - - MANITOBA

B 2113 - - - T.-I. M. 3524

ACQUEREZ LE SOURIRE PRATTE
LES ACQUEREURS DU PIANO
PRATTE
SONT TOUJOURS GAIS ET SATISFAITS
POURQUOI
.....
VENEZ OU ECRIVEZ
DE VILLERS PIANO CO.
217 Avenue Ste Mari
WINNIPEG, - - MANITOBA
B 2113 - - - T.-I. M. 3524

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

ORGANE DE L'ARCHEVÊCHÉ ET DE TOUTE LA PROVINCE
ECCLÉSIASTIQUE DE SAINT-BONIFACE

REVUE COMPRENANT DOUZE PAGES, PUBLIÉE LE 1^{ER} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS
Abonnement : Canada \$1.00 par an. États-Unis, \$1.25. Etranger, 7 francs.

SOMMAIRE—Nouveau curé de la cathédrale—Jubilé du R. P. Decorby, O. M. I.—Les fêtes de la Saint-Jean-Baptiste—Ding ! Dang ! Dong !—R. I. P.—SUPPLÉMENT : Lettres de Mgr Provencher (suite).

Vol. XII

15 JUILLET 1913

No. 14

NOUVEAU CURE DE LA CATHÉDRALE.

Dimanche, le 6 juillet, Mgr Dugas, P. A., V. G., a annoncé aux paroissiens de Saint-Boniface qu'il avait résigné la position de curé qu'il occupait depuis quatorze ans et que Mgr Béliveau, évêque auxiliaire élu, le remplacerait après son sacre, le premier août.

Mgr Dugas continuera à résider à l'archevêché et à remplir les fonctions de vicaire-général du diocèse.

JUBILE DU R. P. JULES DECORBY, O. M. I.

Le 27 juin dernier, la Communauté des Oblats de Marie Immaculée de Saint-Laurent était en grande liesse à l'occasion des noces d'or d'Oblation d'un de ses membres, le R. P. Jules Decorby. Cinquante ans de vie religieuse doivent former une belle couronne pour le ciel, surtout lorsque, comme pour notre vénérable Jubilaire, ces cinquante ans se sont écoulés dans la solitude et le silence, et sous l'œil de Dieu, dans la pratique constante de toutes les vertus religieuses et l'accomplissement fidèle de tous les devoirs inhérents à la sublime vocation de Religieux Missionnaire. Mais en attendant la glorieuse récompense que Dieu réserve dans l'autre vie à ceux qui l'ont fidèlement servi ici-bas, il convenait de marquer cette longue étape de travaux et de mérites par un jour de réjouissances et de félicitations. Telle fut la pensée du R. P. Aug. Kim, O. M. I., supérieur du R. P. Decorby; cette pensée ayant reçu la plus chaleureuse approbation du R. P. Provincial, le R. P. Kim mit tout son zèle, toute son énergie, tout son cœur pour en assurer la réalisation. Ce bon et dévoué Père déploya en cette mémorable circonstance son remarquable talent d'or-

ganisation; il sut faire royalement les choses et s'attira les félicitations unanimes des visiteurs et des paroissiens.

Dès le 26 au soir, nous avions l'insigne honneur et le plaisir de voir arriver Sa Grandeur Monseigneur Langevin, archevêque de Saint-Boniface, accompagné du chancelier de l'archidiocèse, Monsieur l'abbé Prud'homme, et des Révérends Pères Cahill, provincial, Magnan, procureur provincial, Camper, Marion, Allard, Kowalski, Anzalone, Brassard, Steuer, Grochowski, Habets et Caron. Si à ces distingués visiteurs, nous joignons le personnel de la Communauté de Saint-Laurent, les RR. PP. Kim, Péran et Decorby et les Frères Mulvihill et Legal nous sommes heureux de compter en tout dix-huit Religieux Oblats de Marie Immaculée, réunis pour participer à nos solennités.

Le 27, à dix heures a. m. le R. P. J. Decorby chantait une messe solennelle avec diacre et sous-diacre; Monseigneur l'Archevêque assistait au trône en habit pontificaux. Après l'Évangile, Sa Grandeur laissa déborder son cœur dans une allocution paternelle. Commentant et expliquant la devise des Oblats de Marie Immaculée: *Evangelizare pauperibus misit me*, Monseigneur nous montra comment le R. P. Decorby avait parfaitement mis en pratique cette devise, durant les longues et fructueuses années de son apostolat; puis Sa Grandeur voulut officiellement, tant en son propre nom qu'au nom de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée, remercier le digne Jubilaire pour trois choses: 1o *pour sa grande charité*, toujours il a su se faire tout à tous, ne s'occupant jamais de lui, se dévouant jusqu'à l'héroïsme pour les âmes confiées à ses soins; 2o *pour sa parfaite obéissance*, toujours il a répondu promptement à l'appel de ses supérieurs, jamais il n'a manifesté la moindre hésitation, de sorte qu'il était impossible de s'apercevoir si ce qu'on lui demandait lui plaisait ou non; 3o *pour son inviolable fidélité au devoir*, pendant près de cinquante ans, il a parcouru les vastes prairies en tous sens, le jour et la nuit, sous un soleil de feu comme au milieu des neiges et des glaces, exposant sa vie, ne se laissant décourager par aucune difficulté pour répondre à l'appel des âmes qui sollicitaient le secours de son ministère, et tout cela bien humblement, sans éclat extérieur, sans rien qui puisse attirer sur lui la gloire humaine, mais n'attendant sa récompense que de Dieu seul. Cet admirable discours a profondément touché nos cœurs; nous avons vu une fois de plus comment Sa Grandeur sait discerner et apprécier les vertus cachées, le vrai mérite, l'obscur dévouement, et nous l'en remercions bien sincèrement.

Les Révérends Pères Oblats ont fait les frais du chant et de la musique; l'orgue sous les doigts harmonieux du R. P. Habets versait dans l'enceinte sacrée des flots d'harmonies célestes et le sublime cantique d'oblation interprété par des voix suaves et mélodieuses nous

transportait par delà les pâles horizons de ce monde jusqu'aux sphères éthérées qu'habitent les bienheureux; jamais Saint-Laurent n'avait vu encore de pareilles splendeurs religieuses; c'était vraiment un avant-goût du ciel.

Le soir, une superbe séance fut donnée au Couvent des Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie; la salle des fêtes était artistement décorée pour la circonstance; il y eut chants, musique, déclamations, comédie, vœux au Jubilaire et offrande d'un splendide bouquet par des anges spécialement descendus du ciel à cet effet. Nos bonnes religieuses n'avaient pas eu connaissance de la fête longtemps à l'avance, mais elles avaient préparé leurs élèves avec tant de dévouement et d'habileté que les nombreux spectateurs qui remplissaient la salle ont été enthousiasmés en voyant avec quel brio nos jeunes acteurs ont exécuté chacun des articles du programme. Honneur à nos dévouées religieuses toujours prêtes à se sacrifier à toutes nos œuvres paroissiales!

A la fin de la séance, une adresse fut présentée au vénérable Jubilaire ainsi qu'une bourse de cinquante piastres en or pour témoigner du respect et de l'affection des paroissiens à son égard; le bon Père répondit par quelques mots de remerciements très appropriés, puis Mgr l'Archevêque prit la parole et pendant quelques trop courts instants nous intéressa grandement et parfois nous fit rire aux larmes en nous racontant quelques-unes des aventures tragi-comiques arrivées au R. P. Decorby durant ses longues courses à travers les prairies. Après le discours de Monseigneur, la soirée se termina par les chants: *O Canada* et *God save the King* exécutés en chœur par les élèves du couvent, tous les membres du clergé et même tous les spectateurs; puis chacun regagna son foyer emportant le meilleur souvenir de cette belle journée.

Merci mille fois à Monseigneur pour avoir apporté à notre fête de famille l'éclat de sa présence, et cela après les fatigues inexprimables qui ont résulté pour lui des magnifiques fêtes religieuses et patriotiques qui viennent de se succéder à Saint-Boniface. Nous saurons nous souvenir!

Redisons maintenant à notre digne Jubilaire ce vœu sincère de nos cœurs reconnaissants:

Vénéré Père, puisse Dieu vous garder encore de nombreuses années au milieu de nous et nous accorder le bonheur de célébrer vos noces de diamant!

UN TÉMOIN.

— Le 3 juillet dernier la paroisse de Grande-Clairière a célébré le vingt-cinquième anniversaire de sa fondation. Force nous est de remettre au prochain numéro le compte-rendu de cette belle fête.

LES FÊTES DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE.

Les journées des 23, 24 et 25 juin dernier ont été une imposante manifestation des forces françaises du Manitoba et elles produiront, nous en avons la douce conviction, d'heureux fruits. Jamais nous n'avions vu une union si complète de tous les éléments de langue française de la province. Métis, Français et Belges, dont les intérêts concernant la foi, la langue et les aspirations sont identiques à ceux des Canadiens français, ont tenu à affirmer leur solidarité et à témoigner en commun avec nous leur attachement à la foi catholique et à la langue française. Comme l'union fait la force, il est à désirer, pour l'avantage de tous, que ces liens se resserrent de plus en plus et que tous ceux qui possèdent le double trésor de la langue et des traditions françaises travaillent de concert à le conserver et à le développer. En ce faisant ils fortifieront d'autant leur foi, dont cette même langue et ces mêmes traditions françaises demeurent, comme l'expérience et les faits le prouvent, le meilleur rempart. Nos célébrations nationales sont une vivante illustration de cette vérité, puisqu'elles sont en même temps des fêtes religieuses. Il y a, en effet, dans les souvenirs qu'elles rappellent et dans les hommes qu'elles glorifient tant d'œuvres écloses de la foi, tant de beautés et de grandeurs saintement rayonnantes, qu'il faut pour les célébrer dignement l'union de l'Église et de la Patrie. Telle fut la pensée qui inspira les magnifiques célébrations, dont nous entreprenons de consigner le souvenir et de dégager les leçons.

M. Georges Pelletier, compagnon de l'hôte distingué qui a jeté tant d'éclat et de fierté sur ces fêtes, a raconté si bien dans *Le Devoir* ce que fut le banquet national et la journée du lendemain que nous empruntons une large partie de son compte-rendu.

LE BANQUET NATIONAL.

Les Canadiens-français ont célébré par un splendide banquet l'ouverture de leurs fêtes de la Saint-Jean-Baptiste. Prélats, hommes politiques, membres du clergé, délégués de sociétés françaises et belges, représentants des Métis de langue française, industriels, hommes de profession, magistrats des tribunaux supérieurs, jeunes femmes, dames âgées, jeunes filles et jeunes gens, près de cinq cent convives assistaient à cette cérémonie traditionnelle. Rarement, ou plutôt jamais, au Manitoba, l'on n'a vu un tel concours de Canadiens français célébrer la fête nationale dans des agapes publiques. Les vieilles chansons françaises ont réveillé les échos surpris d'une salle de banquets habitués à entendre résonner des chants anglais. Les *O Canada*, *O Varillon*, *A la claire fontaine*, *Vive la Canadienne*, *A Saint-Malo beau port de mer* ont égayé la salle; et ce fut vraiment, par l'éloquence, la bonne humeur et l'aspect même des convives, une véritable fête

de chez nous, à quinze cents milles de Québec, en pleine cité de langue anglaise. Tout s'est passé dans un ordre parfait; et les organisateurs de cette réunion ont certes accompli leur tâche de manière excellente.

* * *

A huit heures et demie, les hôtes d'honneur. — Nosseigneurs Langevin, Budka, Béliveau et Dugas, M. Henri Bourassa, sir Joseph Dubuc, M. le juge Prendergast, M. Bernier, le Révérend Père Portelance, les consuls français et belge, et plusieurs autres notabilités, — entraient dans la salle du banquet où déjà quatre cents convives les attendaient; salve d'applaudissements prolongés.

Le service expédié, tandis que l'orchestre exécutait en sourdine les airs canadiens, soulignés de manifestations d'approbation par la foule, M. Delorme, le président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg, porte la première santé, "Au Pape et au clergé". M. Delorme est bref et délicat. Monseigneur Langevin se lève et répond. Les assistants lui font une ovation. Avec feu et vigueur, l'Archevêque de Saint-Boniface proclame la tendresse de l'Eglise pour toutes les nations, quelles qu'elles soient, riches ou pauvres, et il appuie sur le fait qu'elle aime les nations patriotiques. "Elle aime encore la France, elle l'aimera toujours, cette fille aînée de l'Eglise. *Gallia semper fidelis*", dit-il. Puis, aux applaudissements répétés de l'auditoire entier, Monseigneur Langevin fait l'éloge de M. Henri Bourassa, de son dévouement à la cause française et nationale, de son talent oratoire et de son désintéressement. Il l'assure qu'il n'a rien à craindre des autorités de l'Eglise, qui respectent toutes les revendications légitimes.

Voici la santé du Manitoba: M. Bernier ministre du cabinet Roblin, y répond en quelques paroles. Il est bref, "parce que, dit-il, il ne serait pas délicat de ma part de parler longtemps, quand je sais que vous êtes venus ici pour écouter l'un des plus grands tribuns de la langue française." En quelques phrases animées, il fait l'éloge du Manitoba, "cet anneau central qui relie les provinces de l'Atlantique au Pacifique et qui, dès aujourd'hui, compte parmi les provinces maritimes du Canada." Il en vante la fertilité, la richesse, la population et souhaite que ses compatriotes du Manitoba, de langue française, vivent en parfaite intelligence, et dans la plénitude de leurs droits, avec les autres nationalités établies sur la terre découverte, parcourue et peuplée d'abord par des Français et des descendants de Français. Ses concitoyens l'applaudissent.

* * *

L'assistance attendait visiblement M. Bourassa. Chaque fois que quelqu'un mentionnait son nom, et, tout au début, comme il entrait

dans la salle, il y eut de longues acclamations. M. Delorme porte la santé de la province de Québec et annonce M. Bourassa. Une manifestation enthousiaste a lieu. M. Bourassa se lève, mais il doit attendre le calme avant de répondre à la santé de la province de Québec. Comme le bruit meurt enfin, il prend la parole. Tout d'abord, il commence par rapporter à la province de Québec les applaudissements qui l'ont accueilli, disant qu'ils s'adressent à celle qu'il représente ici ce soir, "à la vieille province mère des autres, à la plus vieille patrie française sur le sol d'Amérique, à la source principale de la langue et de la civilisation françaises au Canada." L'orateur, qui déjà s'anime, indique d'un mot le rôle historique glorieux de cette vieille province, tantôt fidèlement française et puis, après l'abandon de la France, si loyalement britannique, si dévouée à la conservation du drapeau anglais, sous les murs de Québec comme sur les berges de la rivière Châteauguay. "Québec a peut-être, dans le passé, alors que les fonctionnaires de la France, les grandes familles françaises qui l'habitaient, et les garnisons françaises repassaient les mers, oublié, dans l'ardeur de la lutte pour la vie, son rôle à l'endroit des autres groupements franco-américains, dit l'orateur. Mais elle s'est reprise, elle se demande maintenant quel est son rôle pour l'avenir, elle sent la voix du devoir et de l'autorité qui éclaire, non qui domine, mais qui conseille, guide et dirige sagement, elle se sent le droit de parler haut et ferme, parce que, à cause de ses sacrifices innombrables, dans les années dures, elle s'est révélée comme un précurseur national."

L'assistance applaudit longuement ce passage. Et l'orateur continue: "Québec a gardé son coin de terre, mais elle a dû rompre avec ses habitudes politiques, sociales, nationales; elle s'est agenouillée près d'une source nouvelle dont elle a bu les eaux, confondues avec celles de la claire fontaine française; elle n'a pas laissé s'éteindre sa flamme d'apostolat; elle a, comme par le passé, promené partout les flambeaux de la charité et de la civilisation française, qui risquaient de s'éteindre sur le sol nord-américain. Les nobles étaient partis pour la France, — et nous les comprenons, nous les excusons, car ils préféreraient à leurs biens d'ici la patrie française, et qui les blâmera? — les fonctionnaires français aussi avaient abandonné Québec, pour aller servir ailleurs, et il ne restait ici que le clergé et les paysans, en face d'une rude tâche. Honneur aux prêtres vaillants qui, sous leur soutane de missionnaires, portaient un cœur français et qui, cependant, malgré leur patriotisme ardent, — car la soutane n'abrite-t-elle pas des cœurs intensément patriotes? — restèrent loin de la France, pour servir avec les humbles que furent nos pères! L'opération douloureuse de la séparation se fit, entre le Canada et la France, dans un déchirement profond; mais, depuis, une page unique d'espoir s'écrivit, tracée du sang des Canadiens-français versé pour la Grande-Breta-

gne; et ce sang écrivit aussi dans la constitution canadienne un "amehndement" ineffaçable, qui leur donne le droit de parler haut et ferme leur langue, dans n'importe quelle partie de l'Amérique anglaise, et d'y vivre sur un pied d'égalité avec n'importe quelle autre race d'Amérique."

Des acclamations prolongées saluent ce passage d'éloquence. M. Bourassa parle ensuite de la fierté de la race, de l'esprit d'association et de la véritable conciliation avec les autres races qui firent des Canadiens-français des collaborateurs dévoués de la grande œuvre canadienne, mais des collaborateurs n'ayant pas appris encore la leçon de la lâcheté et de la tolérance poussées jusqu'à la faiblesse. En quelques mots, il indique les superbes résultats de cette collaboration d'hommes libres et fiers avec d'autres hommes libres et fiers, mais de race différente, et il affirme que le "Canada ne restera pays britannique qu'en autant que l'égalité des deux races qui l'ont fondé sera recon nue partout, dans le Canada." Les applaudissements finis, M. Bourassa rappelle que Blake et MacDonald reconnurent jadis cette égalité parfaite des races française et anglaise au pays, et dit que cette reconnaissance porte un grand enseignement. "Si vous voulez faire respecter vos droits, dit-il, il vous faut, fidèles à cet enseignement, les affirmer, les définir et les prouver. Vous les affirmerez franchement, le front haut, sans avoir honte de votre langue et de votre origine; vous les ferez, comme tout enfant bien né, où qu'il soit, reconnaît toujours son père et sa mère. Vous les définirez, sans faiblesse, sans provocation, mais avec calme et dignité. Vous les prouvez, en apprenant l'histoire de votre race à vos concitoyens étrangers, en leur rappelant les services multiples rendus par la loyale race française, en Amérique, aux autorités anglaises, depuis 1760, en leur montrant qu'il ne faut pas que ceux qui ont semé péniblement dans cette terre nouvelle, qui ont protégé la moisson, qui ont fait la récolte, qui ont moulu le froment et cuit le pain soient mis au pied de la table et y ramassent les miettes, comme des esclaves. Ils ont droit de s'asseoir à la table nationale, égaux à tous les autres, qui, venus quand la moisson était faite, le pain sorti du four, la table mise, s'y sont assis comme des maîtres! Vous ne mendierez pas, vous n'insulterez pas; et, avec cette force qui n'est pas celle du nombre, mais celle du droit, vous réclamerez part et places égales au soleil de la nation, conscients de votre droit, conscients de sa légitimité éternelle, car le droit ne meurt pas ni ne s'amoin drit jamais!"

Derechef, la foule clame son approbation à ces fières paroles. Et M. Bourassa lui représente que, dans la réclamation de nos privilèges, la patience est le plus fort auxiliaire du droit, qu'il faut se méfier de la tentation de laisser périr le droit par lassitude de le réclamer, et qu'il faut insister toujours, afin de lasser les persécuteurs ou les indifférents. Il réclame l'enseignement de l'histoire canadienne, aujour-

d'hui incomplet et rudimentaire, dans la plupart de nos institutions; il demande l'exposé complet des faiblesses de la nation et de ses chefs, tout comme celui de ses gloires et de leurs attitudes fières; il veut un enseignement de l'histoire canadienne qui montre quand la race a failli à sa tâche, enseigne fait de manière à développer, chez la jeune génération, en même temps que l'orgueil de sa race, le sentiment de ses responsabilités futures et de sa solidarité dans la grande entreprise nationale. Il demande à son auditoire de ne pas perdre de vue ce que le peuple canadien-français doit à ceux qui habitent la terre canadienne avec lui; ne nous isolons point, ne rougissons point de nous, ne craignons pas de fréquenter nos concitoyens de langue étrangère. Rencontrons-les, mais d'égal à égal. Ne nous inclinons pas devant eux comme des conquies, ne les traitons pas avec arrogance, parce qu'ils sont de nouveaux-venus sur la terre canadienne. Soyons courtois, charitables, tolérants, larges d'esprit, ne nous confinons pas dans nos préjugés de race. Ne soyons ni méfiants, ni hostiles, soyons fiers et justes. Comprendons les Anglais, frayons avec eux, fréquentons-les, soyons sûrs de nous et parlons-leur fermement, mais sans les insulter, sans insinuer que nous voulons diminuer les droits des autres nationalités qui vivent avec nous.

Ces conseils rencontrent l'assentiment de l'auditoire et M. Bourassa ajoute: " Il y a place, au Canada, pour toutes les bonnes volontés de toutes les races qui ont une aspiration commune, un patriotisme conciliant et canadien. Pratiquons la véritable conciliation, non pas celle qui consiste à nous laisser dépouiller sans mot dire, parce que nous sommes la minorité; et, dans le développement du patriotisme, prenons les devants; soyons, comme ce fut toujours la tradition pour Québec, la plus vieille des provinces du pays, des pionniers d'idées nationales saines, basées sur la solidarité de toutes les races qui habitent le pays. Soyons Français, restons-le: car nous pouvons être aussi français que nous le voulons sans blesser par là nul sentiment légitime de notre entourage." (Applaudissements prolongés).

Enfin, M. Bourassa parle de l'alliance des deux grandes races canadiennes, "alliance commencée dans la haine d'abord, prolongée dans la méfiance sourde, puis, graduellement, basée sur l'estime et la bonne entente, et ensuite, sur l'amitié cordiale, donnant à la patrie canadienne, qui bénéficiera de leur plein épanouissement normal, toutes les richesses de la grande pensée anglaise et de la grande pensée française." Et, comme l'orateur s'assied, la foule, une dernière fois, fait une ovation à cette voix du vieux Québec, lointain par la distance, mais si près ce soir des frères manitobains.

* * *

A la santé des provinces-sœurs devait répondre M. Turgeon, ministre dans le cabinet de la Saskatchewan. Mais M. Turgeon n'a pu se

rendre à cette invitation; et le président du banquet lit une lettre d'excuse de sa part, comme, aussi, un message cordial de bons souhaits, de la part de l'Association de langue française de l'Alberta, signé par son nouveau président, M. Gariépy. M. L.-H. Fournier, un Canadien-français de Winnipeg, originaire de la région de Rigaud, porte ensuite une belle santé aux sociétés Saint-Jean-Baptiste de la province et aux sociétés-sœurs, représentées au banquet par des délégations de Français, de Belges et de Métis de langue française. Et la soirée se clôt sur un fort délicat discours de M. Collon, un Français, qui propose la santé des canadiennes-françaises, avec un esprit, un tact et une galanterie excellemment français.

Aux accents de *Vive la Canadienne* et du *O Canada*, les convives se dispersent, dans le soir tiède, heureux de cette soirée pendant laquelle tous se sont retremés aux ondes vivifiantes du patriotisme français, répandues en larges nappes dans cette salle où Français de France, Français de Québec et Français du Manitoba ont constaté une fois de plus quels liens intimes les unissent et comme ils sont tous des rameaux du même vieil arbre franc.

LA CÉLÉBRATION DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE.

Mardi matin, une longue procession de Canadiens-français et de gens de langue française défilait par les principales rues de Winnipeg. Les manifestants étaient bien deux mille. Bannières claquant au vent, ils ont affirmé leur nombre et leur fierté de race, sans jactance, sous les yeux étonnés des Anglo-Canadiens, se demandant d'où venaient tous ces *Frenchmen*. Il y en avait de toutes les parties du Manitoba, du sud comme du nord, de l'est comme de l'ouest. Et ce défilé, par son nombre, par sa belle ordonnance, impressionna d'excellente manière la plupart des spectateurs de cette manifestation magnifique.

La procession était partie de l'église du Sacré-Cœur à Winnipeg et elle vint jusqu'à la cathédrale de Saint-Boniface où S. G. Mgr l'Archevêque chanta une grand'messe pontificale. Le sermon fut prononcé par S. G. Mgr Béliveau, récemment nommé évêque auxiliaire. Le prédicateur rappela comment le Seigneur avait sauvé notre nationalité et l'avait fait survivre aux épreuves qu'elle a traversées. C'est le jour de l'hymne de la reconnaissance et de l'espérance en l'avenir. En dépit des chants de mort qu'on entonne autour de nous et des calculs intéressés qui ont fait retentir cette prophétie de mort jusqu'au pied du trône pontifical, nous continuons à vivre et à nous développer d'une manière fort consolante dans cet Ouest Canadien qui a été découvert par les nôtres, arrosé du sang des nôtres, évangélisé et civilisé par les nôtres. Nous y sommes présentement plus de 75 000. C'est bien plus que n'étaient nos pères lorsque ce pays fut cé-

dé à l'Angleterre. Pour assurer notre survivance, il nous faut pratiquer les vertus des ancêtres et nous mettre en garde contre l'esprit de parti et le manque d'esprit public, qui vont jusqu'à méconnaître la vérité et la justice. Unissons-nous sur le terrain catholique et social et recherchons les véritables intérêts de notre mère, la sainte Eglise, et ceux de notre nationalité.

A l'issue de la messe, M. L.-A. Delorme, président de la *Société Saint-Jean-Baptiste* de Winnipeg, présenta une très belle adresse à S. G. Mgr l'Archevêque qui y répondit éloquemment.

Dans l'après-midi il y eut fête champêtre sur le terrain du Collège et le soir près de trois mille personnes se rendirent au patinoir Auditorium afin d'assister à une série de discours patriotiques. Canadiens français, Métis, Français et Belges étaient, comme le matin, réunis dans une commune pensée française et patriotique. Les orateurs furent M. Delorme, le R. P. Portelance, O. M. I., curé du Sacré-Cœur, MM. Amédée Denault et Henri Bourassa. L'espace nous fait défaut pour résumer les différents discours. Nous nous contenterons de recueillir quelques-unes des principales leçons de patriotisme tombées des lèvres éloquentes de M. Bourassa, l'orateur de la circonstance.

* * *

Le thème de ce discours, qui dura une heure et demie et fut si cordialement applaudi, c'est le rôle du colon français depuis 1608, l'esprit d'idéalisme pratique des fondateurs de la colonie, les leçons qui s'en dégagent, comme aussi celles qui se dégagent de notre histoire, depuis la conquête, la persévérance qu'il faut pour la préservation de nos droits, la conservation des qualités ancestrales, le développement nécessaire des qualités nouvelles, vu les circonstances différentes, le rôle du clergé éducateur, et le plus grand rôle encore que doivent jouer, dans la formation de l'âme nationale, les femmes canadiennes-françaises.

Dans une province où les Canadiens français sont en minorité, il est bon et nécessaire qu'il y ait des manifestations comme celle de ce jour. Et cela vaut mieux encore, quand, aux cérémonies publiques, vient se joindre l'étude d'un thème principal, comme celui de la colonisation, l'œuvre patriotique par excellence. C'est du patriotisme pratique et l'orateur exprime le vœu que les Canadiens, à la suite de ces fêtes, s'appliquent à continuer l'emprise du sol et la conservation des traditions.

La Nouvelle-France eut pour fondateurs des idéalistes pratiques, du type de Champlain, "qui transplanta ici dans leur entier tous les instincts, toutes les forces de la race française, l'esprit de foi et celui de la colonisation, et qui fit de sa colonie le berceau d'un peuple ayant un corps et une âme, aux besoins temporels et spirituels duquel

il pourvut largement." Et sa fondation fut solide et complète. Il faut aussi remarquer la part extraordinaire que la femme française prit dans l'organisation et l'établissement de cette colonie organisée comme nulle autre ne le fut, en Amérique. Il y eut Marguerite Bourgeoys, Jeanne Mance, la Mère Marie de l'Incarnation; mais il y eut aussi "la femme inconnue, l'épouse constante, fidèle et courageuse, l'héroïne anonyme, qui combattit la nostalgie française du colon loin de sa terre natale, le soutint, l'appuya et mit un parfum d'idéal dans le travail de tous les jours, sur le champ où germait la moisson. C'est elle, cette femme, qui fut la grande missionnaire de l'âme française sur le sol canadien. Et si le Canada est encore français, c'est à nos mères que nous le devons." (Vifs applaudissements).

La colonie fut bien fondée, l'individu était sain, il se groupa bientôt avec ses frères dans des paroisses. Et celle-ci fut la cellule sociale essentielle de la colonie; c'est elle qui a maintenu le caractère social du peuple canadien-français. Ce qu'il y a de remarquable, chez le Canadien d'origine française, c'est qu'il a gardé partout, même quand il a voulu l'abandonner, son caractère distinct. Et il le doit à une seule institution sociale, qui l'a groupé, à la paroisse, qui n'a jamais changé. Elle fut un asile, un phare de lumière, en temps de tempête; elle a été le foyer, le centre du ralliement.

M. Bourassa dégage deux leçons de ceci: le Canadien gardera son entité nationale s'il se souvient de sa foi et de son attachement à la terre; et il doit se souvenir qu'il restera d'autant meilleur qu'il restera rural, colonisateur, agriculteur, qu'il n'ira pas s'entasser dans les villes, et qu'il ne donnera à celles-ci que le trop plein de ses forces. C'est ce qu'il a souvent fait, et c'est ce qui explique que la plupart de ceux qui ont le mieux réussi dans les affaires et dans les professions libérales, chez les Canadiens-français, ce sont des fils d'*habitants*.

Consignons encore cet appel au clergé éducateur auquel il demande de continuer son rôle en le perfectionnant. Il désire qu'il donne un enseignement national, progressif, courageux, de l'histoire canadienne, des fautes et des gloires du passé, des crimes et des trahisons comme des triomphes nationaux. Comme l'Eglise n'a pas peur de la vérité, ainsi que le disait Léon XIII, le Canadien-français non plus ne doit pas avoir peur de la vérité, ni le clergé ne doit craindre de l'enseigner. Que le clergé forme la jeunesse véritablement, qu'il lui enseigne le sentiment du devoir, social et personnel, le devoir de la dignité, le devoir envers la patrie, envers les autres, qu'il lui apprenne la charité chrétienne, non pas seulement la dévotion, mais la religion vraie et vécue, qu'il fasse des écoliers et des jeunes gens de jeunes catholiques préoccupés des questions sociales, publiques et patriotiques.

Enfin, M. Bourassa s'adresse aux femmes, nombreuses dans l'as-

sistance. Et dans un dernier mouvement d'éloquence, il leur demande de jouer auprès de leurs fils et de leurs filles le rôle des femmes françaises qui firent la colonie ce qu'elle est, mais aussi de compléter ce rôle en le perfectionnant. " Restez bonnes et saintes, ayez des enfants; mais formez l'âme et le cœur de vos fils et de vos filles, enseignez-leur le patriotisme et le devoir social, initiez-les à ce patriotisme éclairé et durable dont ils ont besoin, dont la race a besoin toute entière, formez-les par le cœur, soyez pour eux des conseillères et des directrices, dédaignez, comme vous l'avez toujours fait, de descendre dans les rues poussiéreuses, lutter avec les hommes brutaux, comme les suffragettes, mais formez les jeunes femmes comme vous seules, mères de famille, vous le pouvez; donnez-nous des enfants chrétiens, mais aussi des enfants cultivés; déposez chez eux le germe de tous les héroïsmes, celui du vrai patriotisme. Personne ne vous remplacera dans ce rôle. Soyez plus attentives que jamais, sur ce point, et, n'importe où, soyez des femmes qui prévoient l'avenir et préparent leurs fils pour les luttes futures. Le Christ a choisi une femme pour apporter le salut au monde: que le salut nous vienne de vous, bonnes patriotes et bonnes mères!"

* * *

Le congrès qui eut lieu le mercredi fut très important. Faute d'espace, nous en différons le compte-rendu au prochain numéro. Comme ce congrès continue son œuvre par un comité général permanent et par des comités locaux établis ou à établir dans chaque paroisse ou centre français, en vue de promouvoir la colonisation, cette remise contribuera à rafraîchir les mémoires et à stimuler les énergies.

DING ! DANG ! DONG !

— S. G. Mgr Bertreux, S. M., vicaire apostolique des îles Salomon, en Océanie, a parlé de ses pénibles missions à la cathédrale de Saint-Boniface, dimanche, le 6 juillet, et a vivement intéressé les fidèles. Cet évêque missionnaire a été sacré il y a quelques mois à Nantes, son pays d'origine, et en s'en retournant dans ses lointaines missions par San Francisco, il a voulu passer par Edmonton afin de rendre visite à S. G. Mgr Legal, O. M. I., originaire du même village que lui et son compagnon de jeunesse.

— Les Allemands de l'Ouest ont tenu un important congrès la semaine dernière à l'église Saint-Joseph de Winnipeg. Nous en parlerons.

R. I. P.

— M. l'abbé L.-M. Lavallée, ancien curé et fondateur de la paroisse Saint-Vincent de Paul, décédé à Montréal. Le défunt était l'oncle du R. P. Cornellier, procureur des Oblats à Edmonton.

Les Cloches de Saint-Boniface

S U P P L E M E N T

VOL. XII

15 JUILLET 1913

No. 14

LES LETTRES DE
MONSEIGNEUR JOSEPH NORBERT PROVENCHER,

Suite

A MONSEIGNEUR B. C. PANET EVEQUE DE QUEBEC.

ST-BONIFACE, 6 JUIN 1829.

MONSEIGNEUR,

A cette date, je n'ai pas encore reçu les dépêches que votre Grandeur m'adresse sans doute de Québec mais je les attends d'un moment à l'autre. Le Gouverneur Simpson est arrivé ici le 29 mai de la rivière Colombie où il a passé l'hiver, si l'on peut dire qu'il y a hiver là. Il me disait qu'il avait mangé des fraises en janvier. Il fait partir immédiatement un canot pour Montréal. J'aurais mieux aimé qu'il ne fut parti qu'après l'arrivée des lettres du Canada, mais en attendant une autre occasion qu'il y aura en juillet, et cette occasion sera le Gouverneur lui-même qui, d'ici va au lac Winipic, de là gagne le lac Supérieur monte par la rivière Michipicoton au fort de Moos sur la Baie St-James, passe ensuite par Témiscamingue et enfin à Montréal, de là en Angleterre pour être au commencement de juin à la Rivière Rouge. Je pense qu'il ira à Québec aussi.

Je n'écrirai que peu de mots à votre Grandeur ayant peu à dire quand les nouvelles sont concentrées dans notre pays. Nous avons eu un hiver doux en janvier, ensuite des froids excessifs: malgré cela la neige était partie dans les premiers jours d'avril. J'ai fait semer du blé le treize. Les semences dans le pays sont plus abondantes que jamais. Les grains ont belle apparence pour la saison après avoir passé tout le printemps sans pluie. Nous en avons depuis quelques jours d'abondes qui feront dommage si elles continuent encore quelques jours.

La maison de pierre, dont je vous annonçais l'automne dernier le projet, est maintenant rendue à un pied au-dessus des lambourdes qui,

sont à deux pieds au-dessus du niveau de la terre. Les fondations sont de trois pieds en terre, toutes les ouvertures et les coins sont de pierre de taille partie taillée, partie à tailler. Elle a quarante-six pieds sur trente-cinq. J'espère de finir la maçonnerie cet automne. Si je pouvais hiverner dedans je serais bien plus content car j'ai eu bien froid l'hiver dernier dans mon vieux palais.

Je ne sais si je pourrai la bâtir sans faire banqueroute. J'ai déjà dépensé joliment mais je ne suis pas endetté. Mon maçon qui est bon quoique unique ici me coûte environ quarante louis pour un an et il est déjà payé presque entièrement. J'ai et je tire des corvées des habitants qui étaient tous pauvres et qui ne peuvent me donner que le secours de leurs bras. Je ne leur ai encore demandé que deux voyages de pierre en berges ou bateaux. On fait un voyage par jour.

S'il se rencontre à Québec ou ailleurs quelque âme bienveillante, leur offrande sera reçue avec reconnaissance. En attendant j'irai tant que je pourrai, si je puis m'exempter de prendre sur l'argent déposé entre les mains de M. Demers, je le ferai de peur de détourner l'emploi de cet argent de la fin que M. Dumoulin a mise en avant, en proposant sa souscription.

Le Gouverneur Simpson m'a paru voir cette bâtisse d'un bon œil et est disposé à me faire des avances quand je manquerai, mais je n'aime guère à endetter la mission. Voilà pour la maison. Autre chose plus importante: le Gouverneur de son propre mouvement m'a offert cent louis si je voulais bâtir une église de pierre. Ils sont à ma disposition dès ce moment et je me propose de les employer cet hiver à faire tailler de la pierre. Il paraît disposé à faire circuler une souscription à Londres et m'a engagé à écrire à M. de Laporte. Il désirerait que je la fisse passer à Paris ce qui pourrait peut-être réussir par le moyen de M. Thavenet. M. Desjardins pourrait y contribuer en la recommandant à son frère si toutefois il vit encore. Je crois que c'est un moment dont il faut profiter; la Providence paraît l'offrir. J'avais conçu tout ce projet sans en rien dire, cette circonstance le fait mettre au jour plus vite que je n'avais d'abord pensé. Je désirerais que M. Demers dressât le plan pour être envoyé le printemps prochain, car si les moyens viennent j'en jeterai les fondations l'été prochain. Je reviendrai là-dessus dans mes lettres de juillet.

M. Boucher n'est pas encore dans les ordres sacrés. Je vous en dirai la raison une autre fois, elle n'est pas de nature à inquiéter personne. Je l'ordonnerai cet été probablement jusqu'à la prêtrise.

M. Harper est bien portant et réside presque continuellement à la Prairie du Cheval Blanc où il a une petite chapelle depuis l'automne dernier. Elle est sous l'invocation de St François-Xavier qui avait été mis patron à Pembina qui n'existe plus.

Le jeune homme dont je parlais à votre Grandeur l'automne dernier est maintenant décidé à ne pas entrer dans l'état ecclésiastique. Je lui ai proposé de faire l'école pendant quelques années ce qu'il paraît disposé à faire; par là j'en déchargerai M. Boucher qui s'en est acquitté d'une manière assez vague pendant longtemps, il s'en acquitte mieux maintenant.

M. Harper a aussi une école de garçons tenue par un ancien commis qui ne sait où se jeter mais qui s'applique bien à faire son école. J'ai de plus une école de filles tenue par les demoiselles Nolin et elle est commencée en janvier. Les petites filles ont fait assez de progrès. Dieu veuille que tout cela réussisse à prouver sa gloire.

Il était parti de St-Louis l'année dernière quelques centaines de moutons avec des vaches, bœufs, chevaux; le tout a été détruit par les Sioux.

Cette année le Gouverneur a formé une société composée des membres de la Compagnie d'Hudson, et autres encore à trouver, pour faire venir ces moutons de tous côtés pour en former des troupeaux de plusieurs milliers pour de la laine, faire un objet d'exportation après avoir fourni le pays d'étoffes, etc. Le capital projeté est de soixante mille louis. Si j'en avais autant, je ne serais pas en peine pour bâtir mon église.

J'ai eu près de cent minots de blé de récolte outre ma dîme qui monte au moins à vingt-cinq minots de blé, sans compter les menus grains en proportion. Vous voyez par là que la cure de la Rivière Rouge vaut la peine d'être ambitionnée.

M. de Laporte me sert toujours de son mieux, c'est un Monsieur bien obligeant.

J'ai reçu le trente mars une lettre de Mgr Rosati, évêque de St-Louis, dans laquelle il m'envoie une copie de ses pouvoirs et des lettres de Grand Vicaire, ce qui me délivre d'embaras si toutefois c'est son diocèse qui avoisine mon district.

Il ne me reste plus que de me recommander à vos Saints Sacrifices et bonnes œuvres ainsi qu'aux prières des bonnes âmes qui s'intéressent au bien de la religion.

J'ai l'honneur d'être avec grand respect

Monseigneur

de votre Grandeur

Le très humble et très obéissant serviteur

† J. N. EV. DE JULIOPOLIS

A MONSEIGNEUR B. C. PANET EVEQUE DE QUEBEC.

ST-BONIFACE DE LA RIVIÈRE ROUGE,

1^{ER} JUILLET 1829.

MONSEIGNEUR,

J'ai reçu le 19 juin votre lettre du 18 avril. Tous les détails dans lesquels votre Grandeur a la bonté d'entrer me font le plus grand plaisir. Ne craignez point que j'en trouve jamais trop. Je me suis donné l'honneur d'écrire à votre Grandeur il y a une quinzaine de jours de sorte qu'il me reste peu à dire aujourd'hui.

J'attendais votre réponse pour ordonner M. Boucher ou plutôt les nouvelles de l'année. Je vous ai dit dans mon autre lettre ce qui m'empêchait de l'ordonner plus vite. Je voulais le faire sous-diacre au retour de M. Harper, de la Baie, mais je n'étais pas trop sûr de ce qu'il pensait. J'avais chargé M. Harper comme plus familier avec lui de tâcher de connaître ses vraies intentions. Or, de premier abord, il lui dit et le chargea de me dire qu'il était décidé à partir par la première occasion. Alors je lui dis que je ne l'ordonnerais point dans les dispositions où il était et de faire sa volonté. Les choses en sont restées là jusqu'à l'avent. Il fit une retraite à la fin de laquelle il me dit qu'il avait renoncé à partir. Néanmoins je ne me suis pas pressé de l'ordonner. Je ne lui en ai parlé qu'après l'arrivée des lettres du Canada et il paraît content. Je lui ai dit en même temps que je ne voyais pas jour de lui donner congé de plusieurs années ce qui ne l'accorde guère mais il ne peut faire autrement. Il voulait toujours être prêtre. Il était bien loin de vouloir quitter la soutane en disant qu'il voulait quitter le pays.

Je vois avec bien de la satisfaction que votre Grandeur fait sa besogne avec plus de facilité qu'on ne pouvait espérer à votre âge. Je prie Dieu de vous accorder votre bonne santé encore plusieurs années.

Tout ce que vous me dites sur le pays, le gouvernement et le clergé m'intéresse beaucoup, comme il est facile de le croire dans la position où je suis. Il reste toujours quelque chose à Montréal. Je souhaite bien que votre requête en Angleterre réussisse à maintenir le Séminaire des cessions extorquées par la nécessité. Misères humaines!

Notre récolte continue à bien se montrer.

Ma maison a peu avancé depuis ma dernière lettre, elle arrive aux appuis des fenêtres. Les pluies abondantes ont fait monter l'eau considérablement, ce qui a empêché de charrier de la pierre et à présent j'en fais venir avec peine parce qu'il faut monter le courant avec la charge, Je ferai autant que je pourrai dans l'espérance d'être plus li-

bre pour commencer une église si Dieu m'envoie des moyens. J'ai à peu près cinq cents louis à ma disposition pour cette bâtisse, si je puis m'exempter de diminuer cette somme pour finir ma maison. Je ne sais pas trop si le dernier compte de M. de Laporte contient toutes les avances qu'il m'a faites.

Je n'ai reçu de M. Dionne ce printemps qu'une lettre du printemps 1828 qui était restée en arrière ainsi qu'une de M. Raimbault duquel je n'ai rien reçu cette année.

Je m'attendais de recevoir des pouvoirs qui m'auraient mis plus à l'aise si votre Grandeur les a demandés comme je les ai exposés. Je puis pourtant faire les affaires avec l'explication que vous m'avez donnée l'année dernière. Je crois vous avoir dit que j'avais reçu une lettre de l'évêque de St-Louis qui m'envoie ses pouvoirs et me constitue son Grand Vicaire; je ne sais si j'avoisine plus Bardstown que St-Louis. De bonnes cartes pourraient en faire foi.

Oserai-je prier votre Grandeur d'assurer de mes respects votre respectable coadjuteur, les Messieurs du Séminaire et autres prêtres de la ville ou de la campagne que votre Grandeur se souviendra avoir été de mes amis. J'aurai peut-être encore moyen de vous écrire vers la fin d'avril mais ce n'est pas sûr; si je le puis je le ferai.

Il n'y a point d'espérance de conversion de protestants par ici. Ils sont tous très attachés à leur croyance et ils font même les dévots. Ils font de longues prières et pour cela des rassemblements par les maisons outre les prédications du ministre trois fois la semaine. Il n'y a eu qu'un ministre depuis le mois d'août mais M. Jones, qui était passé à Londres, revient par la Baie avec une femme qu'il a été prendre dans son pays.

Je vis en bonne intelligence avec le Gouverneur qui est mon ami et tous les membres de la Compagnie que je connais, car je n'en connais pas un grand nombre; mais ils paraissent tous bien disposés à notre égard.

Le voyage de M. Harper ne lui a pas donné occasion de faire grand bien à la Baie. Il a baptisé quelques enfants, fait un mariage, etc. Il y a été bien reçu. Il reste ici et va quelque fois à la Prairie du Cheval Blanc faire l'office. Les habitants de ce poste souffrent beaucoup de la récolte en ce moment par la crue des eaux dans la rivière Assiniboine. L'eau a couvert une partie de leurs champs. Il n'y a presque que des femmes et des enfants. Les hommes vont les uns à la chasse dans la prairie, les autres à la Baie engagés à différentes personnes qui transportent les marchandises de la Compagnie.

Nous allons peut-être rester jusqu'au printemps prochain sans savoir au sûr si le Pape est mort. Je pense pourtant que M. de Laporte

me le fera savoir au juste. Il écrit à la fin de mai et ses lettres arrivent ici dans le mois d'octobre. Ce brave Monsieur me rend bien service, il me sert à merveille ainsi que M. Thavenet auquel il s'adresse pour ce qu'il fait venir de Paris. J'écrirai probablement à ce dernier par la Baie à la fin de juillet mais seulement à M. de Laporte auquel M. Simpson doit parler pour faire circuler parmi les catholiques de Londres une souscription pour bâtir l'église de St-Boniface. Je tâcherai de l'exciter à s'en mêler. Je souhaite que Dieu la fasse réussir sinon je croirai que son temps n'est pas encore venu. Si votre Grandeur trouve occasion de l'encourager je présume qu'elle voudra bien le faire.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect

Monseigneur

de votre Grandeur

Votre très humble et très obéissant serviteur

† J. N. EV. DE JULIOPOLIS

* * *

A MONSEIGNEUR B. C. PANET EVEQUE DE QUEBEC

HÔTEL-DIEU DE MONTRÉAL, 19 FÉVRIER 1831.

MONSEIGNEUR,

Je suis arrivé hier au soir de chez M. Belcourt que j'ai décidé à partir pour le lac. Il se propose de s'y rendre jeudi prochain. Il fait assurément un beau sacrifice d'obéissance. Il m'a dit qu'il avait écrit à votre Grandeur. Je présume que la réponse ne changera rien. Je pars aujourd'hui pour Varennes et en même temps pour Québec où j'arriverai je ne sais quand. Je descendrai probablement par échelons par le sud depuis Nicolet. Je me propose d'aller à St-Hyacinthe.

Mgr de Kingston est à l'Hôtel Dieu malade d'un pied ou plutôt d'une jambe; je ne pense pas que cette maladie soit dangereuse. Mgr de Telmesse est faible et moi j'ai le rhume. M. Naud est second vicaire de St-Benoît. M. Bédard de St-Denis est mieux. Ste-Martine va être desservie par le curé de St-Clément.

Je n'ai que le temps de me souscrire très respectueusement

Votre très humble serviteur

† J. N. EV. DE JULIOPOLIS.

* * *

A MONSEIGNEUR B. C. PANET EVEQUE DE QUEBEC.

ST-BONIFACE, 23 JUILLET 1831.

MONSEIGNEUR,

Je suis arrivé à la Rivière Rouge le 17 juin sans accident fâcheux. J'ai trouvé les choses à peu près sur le même pied que je les avais laissées. M. Harper a, pendant mon absence, administré convenablement le temporel et le spirituel de la mission. Le voilà qui part pour Québec. J'avais eu dessein de le laisser ici pour le mettre à la tête de l'éducation, ce à quoi il est propre; il y avait même consenti sans difficulté et avait déjà mis la main à l'œuvre. Suivant ce plan, M. Boucher devait descendre pour toujours, après avoir obtenu une permission de partir. Il m'offrit ses services si j'avais besoin de lui pour la mission du Cheval Blanc, mission à cinq lieues d'ici, où il y a cinquante et quelques familles qui ont, grands et petits, un très grand besoin d'instruction. J'ai accepté son offre pour deux ou trois ans afin de le charger de cette mission que M. Belcourt n'aurait pu desservir que difficilement parce que je ne voudrais pas l'occuper à autre chose qu'à l'étude de la langue sauvage pour se donner ensuite entièrement à cette œuvre qui devient de plus en plus urgente.

La moisson paraît mûrir assez rapidement. Il y a déjà plusieurs familles prêtes à se faire instruire; un bon missionnaire en gagnerait bien d'autres.

M. Harper voyant M. Boucher décidé à rester est revenu à la charge et a demandé à aller pour revenir. J'ai consenti à cette condition. Après une absence de neuf ans, il aurait sans doute désiré descendre une autre année, ce qui m'aurait peut-être mis dans un grand embarras. Avec un peu d'aide de M. Belcourt nous pourrions suffire à la besogne cette année. Voilà ce dont je suis convenu avec M. Harper, ayant appris que son frère Charles, de Nicolet, n'aurait pas d'objection à se consacrer pour la vie à la mission de la Rivière Rouge afin d'y travailler à instruire la jeunesse, chose à laquelle il est très propre. Il m'a proposé de faire monter son frère l'année prochaine pour être à la tête de nos écoles et de ne remonter lui-même que dans deux ou trois ans avec une de ses sœurs pour aller s'établir avec elle à la Prairie du Cheval Blanc pour desservir ce poste, y tenir une école pour les garçons en même temps que sa sœur en tiendrait une pour les filles; voilà le projet s'il s'exécute.

Je pense que ce serait pour le mieux parce que toutes ces personnes, venant tout exprès pour ces différentes besognes, s'y livreraient mieux que tout autre qui n'ont point d'idée du pays. ni de ce qu'il y a à faire.

J'approuve ce plan et je le crois très avantageux pour le pays dont la population croîtra assez vite et tout moyen d'instruction manque. Il n'y a personne ici capable de faire des maîtres; de plus point de moyen de les payer.

Je pense que votre Grandeur rendra un grand service à la religion, dans cette partie éloignée de son diocèse, en sacrifiant M. Chs Harper pour venir instruire ici. Il pourrait former des sujets pour instruire la génération qui commence et dresser pour le clergé des enfants d'espérance que l'on découvre parmi la foule, dans les écoles quand elles sont bien tenues. Il faut absolument viser à former des prêtres ici. Il y a trop de difficulté à en trouver en Canada et probablement impossibilité par la suite à les faire monter, outre l'inconvénient très grand de les changer souvent. Votre Grandeur en jugera comme elle le trouvera bon et qu'elle se souvienne que ce district est aussi sur ses charges. Je sais que M. Chs Harper serait venu dès cette année volontiers.

M. Jean Harper, qui part, s'est engagé à revenir même dès le printemps prochain s'il y a impossibilité que son frère monte. Ce Monsieur est capable d'exercer le ministère et de desservir une cure; il ne manque pas de capacité. S'il tombe sur une paroisse de quelque revenu, il pourrait peut-être épargner quelque argent qui lui aiderait à s'établir à la Prairie du Cheval Blanc. Comme il arrivera tard, il n'aura probablement que petite chance à courir.

Ici M. Boucher va aller cet automne résider à la mission et moi je vais desservir St-Boniface avec l'aide de M. Belcourt. Il faudra de plus veiller et même aider à faire l'école que tient un jeune homme qui a fait un certain cours d'étude (nommé Bruneau). Il a été l'aide de M. Harper depuis mon arrivée.

Je ferai peu pour mon église cette année, je tâcherai de préparer des matériaux pour l'année prochaine. J'ai pourtant fait marcher pour la planche de la couverture, elle aura le temps de sécher.

Votre Grandeur peut apercevoir que les besoins augmentent et les moyens n'augmentent pas en proportion. Je crois qu'elle fera bien de ne pas mettre en oubli le projet que j'ai émis de me procurer un tiers d'une cure.

Je désirerais savoir aussi si Mgr de Jussala a obtenu quelque chose auprès du Gouverneur comme paye de missionnaire sauvage.

Je prie votre Grandeur de rendre cette lettre commune avec Mgr le Coadjuteur auquel je n'ai pas le temps d'écrire parce que M. Harper, qui ne pensait partir que dans huit jours, part ce soir et je crains bien que ce soit trop tard pour embarquer dans les canote au bas de la rivière Winipic. S'il y a une autre occasion, comme je l'espère, j'é

crirai encore à votre Grandeur. Dans ce moment, il me manque une chose importante: c'est l'assurance d'un passage pour M. Harper le printemps prochain. Il n'y a que le Gouverneur qui peut le donner et il est à la Baie. J'espère que le canot qui l'amènera ici au mois d'août descendra à Montréal et me procurera le moyen d'informer votre Grandeur de la certitude d'un passage. C'est un inconvénient que je prévois et que je ne puis éviter en ce moment.

Votre Grandeur aura-t-elle la bonté de me rappeler au souvenir de Mgr de Jussala et de Messieurs du Séminaire. J'écris trop à la hâte pour penser à tout ce qui sera nécessaire; j'y suppléerai si j'ai une autre occasion.

J'ai l'honneur d'être très respectueusement

Monseigneur

de votre Grandeur

Le très humble et très obéissant serviteur

† J. N. EV. DE JULIOPOLIS.

* * *

A MONSEIGNEUR B. C. PANET EVEQUE DE QUEBEC.

ST-BONIFACE DE LA RIVIÈRE ROUGE,

26 SEPTEMBRE 1831.

MONSEIGNEUR,

Il part d'ici aujourd'hui deux hommes envoyés par la Compagnie, à St-Louis de Missouri, pour porter des lettres; j'en profite pour écrire un mot à votre Grandeur. Ma lettre vous parviendra je ne sais quand, mais toujours bien avant le départ des canots du printemps. Vous aurez reçu par M. Harper tout ce qui regardait votre petit pays jusqu'à son départ depuis ce temps.

Il n'y a rien eu d'extraordinaire depuis quelque temps. J'emploie des hommes à lever de la pierre que l'on transportera en hiver. Je me propose de bâtir aussitôt les maçons arrivés. Cette bâtisse va entraîner de grandes dépenses. Je ne sais pas trop jusqu'où j'irai avec ma souscription dont je ne connaîtrai le montant que le printemps prochain si on me le fait connaître.

M. Belcourt se porte bien et offre l'hommage de son respect à votre Grandeur. Il paraît faire de jour en jour des progrès dans la langue sauvage. M. Boucher est parti, il y a huit jours, pour aller dans les prairies avec les chasseurs qui y retournent pour la seconde fois cet été.

J'ai demandé M. Chs Harper à votre Grandeur pour monter ce printemps. Je désire beaucoup qu'il y consente ainsi que vous, malgré son infirmité. Il pourra rendre de grands services ici en instruisant. Son frère, qui est parti d'ici, m'a dit avant son départ qu'il était prêt à monter le printemps prochain si son frère Chs ne pouvait ou ne voulait pas venir; mais j'aimerais mieux voir arriver M. Chs que M. Jean. Nous ne nous arrangeons pas toujours ensemble et nos caractères ne sympathisent pas. Je pourrai juger d'après ce qu'il m'écrira l'an prochain et si je me déciderai à le redemander. Il a dit à M. Boucher que son intention était de ne plus revenir, lui donnant à entendre qu'il serait plus disposé à détourner son frère qu'à l'encourager à venir. C'est tout le contraire de ce qu'il m'a dit plusieurs fois. Auquel des deux a-t-il dit sa vraie intention? C'est ce que l'avenir prouvera et ce que vous pourrez connaître avant moi.

M. Belcourt, qui connaît très bien celui de Nicolet, dit qu'il y a une très grande différence de caractère entre les deux et j'ai cru l'apercevoir aussi dans le peu de temps que j'ai connu celui de Nicolet. S'il ne peut venir, ayez la bonté d'en envoyer un autre pourvu qu'il soit d'un bon caractère et décidé à rester longtemps, sans dire pour toujours. Tant que la Compagnie donnera des passages gratis il y aura moyen de changer, mais cette bienveillance ne durera peut-être pas toujours. Cette contradiction de M. Harper est le principal motif de cette lettre.

Votre Grandeur pourrait peut-être ne pas s'en tenir au premier refus de M. Charles car il y aura à croire que son frère l'aura détourné. Je crois que son frère croyait avoir quelque plainte contre moi. Je le crois assez sage pour n'en rien faire connaître; mais à tout événement, je pense qu'il m'a bien payé avec usure. Je ne voudrais pas que ces petites plaintes fussent connues.

Ayez donc la bonté de dire à M. Caseau de s'informer et de me faire savoir quelle est la capacité du barrique de chaux, combien de minots ou de gallons elle contient et combien il faut de chaux pour employer une toise de pierre.

J'ai reçu il y a quelques jours une lettre de M. de Laporte qui m'annonce une lettre de M. Thavenet et qu'il a envoyée à Québec où je n'étais plus quand elle y est arrivée. Vous l'aurez sans doute reçue. Il ne me dit pas ce qu'elle contient, il dit pourtant que M. Thavenet avait collecté quelque argent à Rome pour mon église.

J'ai écrit à votre Grandeur d'une manière avantageuse pour M. Harper. Je n'avais pas, absolument parlant, de raisons graves d'en agir autrement. J'aime et j'aimerai toujours que les prêtres qui sortent d'ici soient bien vus à leur retour à Québec. Je le ménageais un peu pour qu'il engageât son frère à venir. Je lui ai lu la lettre que je

vous envoyais, il en était satisfait et il pouvait l'être. J'espère qu'il ne vous donnera pas de désagréments. Il avait des prétentions qu'il ne pourra pas avoir là. Il n'a jamais mis le pied dans un séminaire que comme externe, c'est un désavantage pour lui. Je le trouvais haut, hardi, aimant à mortifier, ce en quoi il réussissait avec une grande facilité. Que Dieu oublie tout cela.

Je jouis d'une assez bonne santé, mais j'ai commencé à maigrir le long de la route en montant et j'ai toujours continué depuis.

Nous attendons des moutons l'été prochain; leur arrivée rendra un très grand service à nos pauvres gens qui ont beaucoup de difficulté à s'habiller. Les grains et autres vivres sont à un très bas prix; le blé est à trois chelins et demi; on a le bœuf à trois sous, etc.

J'ai l'honneur d'être avec un très profond respect

Monseigneur

de votre Grandeur

Le très humble et très obéissant serviteur

† J. N. EV. DE JULIOPOLIS

* * *

A MONSEIGNEUR J. SIGNAY EVEQUE DE QUEBEC.

RIVIÈRE ROUGE, 16 JUILLET 1834.

MONSEIGNEUR.

Vos dépêches me sont parvenues le 16 juin. Je vous remercie de tous vos envois; il y en a qui étaient nécessaires, d'autres utiles et enfin d'agréables. Il me semble que vous n'avez rien omis de ce que vous avez cru pouvoir m'intéresser. C'est ainsi qu'il faut faire quand on envoie si loin et qu'on n'a qu'une occasion par année. Il faut tâcher de deviner ce qui pourrait être nécessaire à ceux à qui l'on écrit pour les exempter d'attendre deux ans pour l'avoir. Je vois en tout cela votre bonne volonté et votre désir de me rendre service.

J'ai été affligé d'apprendre les longs retardements que vous avez éprouvés pour vous assurer un coadjuteur; mais enfin, je crois cette affaire terminée pour le mieux. Vous aurez sans doute connu les raisons d'opposition si on les a mises au jour; ce qui fera prendre les moyens de prévenir pareil embarras une autre fois.

Vos troubles en politique ne laissent pas d'être inquiétants. Que Dieu daigne dissiper tous ces nuages qui s'amoncellent depuis plusieurs années sur le pauvre Canada.

Mon église va lentement. Je ne peux fournir de pierre aux maçons. Il n'y a pas eu de neige pendant l'hiver et l'eau a été trop haute pendant l'été; ce qui a empêché pendant les deux saisons de charrier autant qu'il fallait. Une partie des habitants tirent en arrière. Il aurait fallu les forcer par l'autorité civile, elle s'en est mêlée un peu cet hiver. J'y aurais eu recours plus vite si j'avais pressenti son penchant à m'aider, ce que je n'avais pas lieu de croire.

Je laisse partir mes maçons qui ont encore un an à faire, ils coûtent trop cher pour les employer à faire des riens. Je tâcherai de finir avec les maçons du pays. Le plus difficile est fait et les arcades des couvertures sont bandées. Je ferai travailler à mesure que j'aurai des matériaux, avant des maçons à la journée; je ne dépenserai pas tant, au lieu que les autres à l'année et à haut prix m'occasionnaient une dépense épouvantable. J'étais obligé de faire des dépenses pour leur fournir des matériaux, ce que je pourrai attendre des habitants maintenant. La dépense de cette année monte bien trop haut; j'ai peur de manquer avant de mettre mon église logeable. J'attends encore de l'association de la Propagation de la Foi. Je n'ai pourtant entendu parler de rien cette année.

L'église de M. Poiré n'est pas non plus finie. J'ai fait là aussi quelque dépense et je vais tâcher de la mettre logeable sans espérer la finir entièrement. Je fais bâtir en ce moment une maison au bout de cette chapelle pour loger le prêtre desservant qui a toujours été logé chez M. Grant, premier de cette mission; je vais tâcher de mettre cette maison logeable pour y placer M. Poiré cet automne. Il desservira, fera l'école et aura les revenus qui ne sont pas gros. Il a envie de se mettre ainsi à son particulier, je le veux aussi; avec l'aide de ses écus il vivra, ça sera un dont je serai déchargé. Il va falloir bien vite que chacun s'émancipe pour vivre comme il pourra.

Pendant que je suis sur le compte de l'abbé Poiré ce brave homme est dans la prairie avec les chasseurs; comme il n'y avait pas facilité pour vivre à son poste, pendant l'été, il a abandonné son école pour la reprendre à son retour. Cette mission qui est peu nombreuse en été est desservie par M. Thibault ou M. Belcourt les dimanches seulement. Il entend passablement le sauteux et le parle un peu; s'il peut s'attacher à ce poste ce sera bonne affaire. M. Thibault commence aussi à parler sauvage; je compte sur lui pour cette pénible besogne d'après les apparences du moment. J'augure qu'il sera un sujet précieux pour les missions.

Nos gens ont trouvé qu'il prêchait bien. Il instruira et parlera bien sauvage quand il aura mieux appris la langue; il a fait l'école jusqu'au mois de juillet alors que je l'en ai déchargé pour lui confier la classe de latin que j'avais faite moi-même ab initio. Je l'ai remplacé

par M. Shaw, ancien commis, qui tenait une école dans le haut de la rivière; il donne deux leçons d'anglais par jour à mes latinistes qui ont la première partie de la grammaire latine et française. Ils sont sept parlant tous sauteux et cris. Dieu veuille qu'il y ait des prêtres parmi eux. Ils sont tous prêts et n'auront pas envie d'aller voir le Canada comme ceux qui en viennent.

Votre Grandeur verra par la réunion de tous les comptes de cette année que la dépense a été grande sans que les ouvrages aient avancé en proportion. Il ne restera presque plus rien le printemps prochain. Je vais tâcher de ménager parce que un pareil compte ne pourrait pas être couvert par ce qui restera à Québec.

M. Belcourt m'a dit sans détail qu'il vous parlait de plusieurs cas qui auront lieu dans la mission pour avoir sans doute le pouvoir d'en dispenser au besoin. Comme je suppose qu'il a exposé les plus difficiles et de manière à se faire comprendre pour demander le pouvoir et tout le pouvoir qu'il faut en même temps je n'en parlerai point.

Il a changé le lieu de sa mission. Il n'est plus qu'à neuf lieues d'ici et à quatre lieues de la Prairie du Cheval Blanc. On a craint le danger de la part des ennemis à l'autre poste beaucoup plus éloigné, mais le dernier est moins bien situé pour les sauvages; ils y trouveront moins facilement à vivre. J'avais bâti l'an passé et il a fallu recommencer cette année.

Il y a peu de sauvages, ils n'ont point semé cette année. Ils disent toujours qu'ils veulent se faire instruire et diffèrent sans cesse à dire: je le veux *hic et nunc*.

M. Belcourt en instruit quelques-uns cette année. Il a peut-être trop différé l'année dernière à leur parler de Dieu, sous prétexte qu'il lui fallait une maison pour les assembler. Je l'ai poussé à parler en public. Tout le monde entendrait. Il pense qu'on ne réussira pas de même. Il a un peu peur que les sauvages rient de lui. Il convient qu'ils sont effrayés des vérités terribles de la religion. Il me semble qu'il faudrait les leur faire retentir aux oreilles le plus souvent que possible; c'est une semence qui germerait avec le temps.

Il fait l'école, c'est bien une bonne chose mais qui ne pourra probablement pas être continuée, faute de moyens. Où prendre des livres dans leur langue? Il voudrait nourrir des gens qui ne lui feraient pas même la grâce de l'écouter; c'est un mauvais pied à leur donner. Où prendre pour subvenir à cette dépense? J'ai toujours cru qu'il ne fallait pas faire des missions à la protestante c'est-à-dire acheter les sauvages mais les gagner par la persuasion.

Je ne vois pas toujours comme lui sur cette partie de sa besogne

mais il n'est pas aisé de le faire changer de sentiment, ni même de lui dire qu'il faudrait faire autrement. Il a bien lui aussi la petite portion de bonne opinion de lui-même, chose gênante pour les autres. On a trop vanté et plaint ce jeune homme. Il est assurément plein de talents mais d'une sensibilité épouvantable. Il croit toujours qu'on ne cherche qu'à le mortifier lorsqu'on s'y est pris vingt fois pour lui dire des choses qu'on dirait tout bonnement à d'autres, pensant bien qu'on ne peut mieux penser que lui, joliment revêché lorsqu'on le contre-carre dans ses idées, affable et aimable au suprême degré en le voyant. En passant il est estimé de tout le monde. Ceux qui vivent avec lui n'ont pas toujours des douceurs; malgré cela nous nous arrangeons toujours, je le laisse faire.

Le plus grand service qu'il rendra sera de faire un dictionnaire qu'il a commencé mais qui est loin d'être fini. Sa mission prend lentement. Il faudrait un missionnaire qui se transporterait dans les réunions de sauvages çà et là et il ne parle qu'à ceux qui vont le trouver. On le plaint plus qu'il n'est à plaindre excepté qu'il n'a pas de société; mais en venant ici il s'attendait sans doute à quelque privation.

Comme il ne pense pas rester longtemps, il se met peu en peine comment s'en tireront les autres après lui. Il dit tout bonnement qu'il s'en va dans deux ans et il ne m'en a pas parlé; mais je pense qu'il vous demande son congé cette année pour 1836, nouvel embarras! Ce sera probablement le temps qu'il sera le plus nécessaire aux sauvages.

Je pense que son départ, si vous l'accordez, sera très nuisible à sa mission naissante; mais je crois aussi que l'envie de voir pays, parents, amis, le fera partir quoiqu'on en dise. Il s'annonce partout cette année; en ce cas, sa demeure ici aboutira à faire un curé en Canada, sachant une langue qui ne lui servira pas une fois dans sa vie, à moins de l'employer dans les chenaux ou au Saguenay. Pourvu qu'il voie ses parents de temps en temps tout ira bien. Tâchez de le dissuader à quitter son poste; j'y engage aussi Mgr de Telmesse pour moi. Je suis sensé ignorer tout ce projet de retour.

Pour nous mettre en avant envers lui, je crois qu'il faudrait lui annoncer d'avance la mission des chenaux où il a désiré aller autrefois ou du Saguenay. Il faudrait profiter de son sauvage en faveur des sauvages. Il pourrait former d'autres prêtres et se donner des successeurs. Les sauvages sont trop négligés si près de Québec. J'aimerais mieux qu'il restât ici.

Je crains bien qu'il communique son envie de partir à M. Poiré qui en parle moins souvent maintenant que dans les premières années mais qui saura bien que c'est lui qui vient ensuite; au moins on ne lui dira pas que son père a besoin de lui pour vivre. Les parents de M. Beaucourt peuvent bien aussi se passer de lui.

J'ai appris avec plaisir la nomination de M. Gaulin à la coadjutorerie de Kingston. Si vous avez des relations avec le père McEacham engagez-le donc à se donner aussi un coadjuteur dans la personne de quelque prêtre canadien. Son coin y gagnerait pour la discipline, etc.

Par le nouvel arrangement que j'ai fait de mes maîtres d'école, je me trouve avec un qui peut montrer l'anglais; par conséquent je ne demande personne pour l'année prochaine. Vous en viserez un d'avance pour remplacer M. Belcourt, si vous lui donnez permission de descendre dans deux ans. S'il sait l'anglais tant mieux, mais ne sacrifiez pas d'autres bonnes qualités pour celle-là. Nous sommes assez de quatre pour le moment. S'il avait fait un bon cours d'étude et ça sera le cas, s'il a des talents, il pourrait servir pour la fin des études de mes Bois-Brûlés, si le dégoût ne le prend pas avant le temps. Il pourrait se munir de bons cahiers de rhétorique et de philosophie.

Je crains bien de perdre un de mes latinistes. Il n'avait qu'un frère de dix-sept ou dix-huit ans sachant bien le métier de tonnelier et il s'est noyé hier au soir devant notre porte, en courant en canot après les petits canards. Son père ne pourra peut-être plus s'en passer. Son nom est Caron. Je regrette ce noyé, il avait été élevé à nos écoles qu'il fréquentait depuis son enfance, il servait au chœur et aurait fait un chantre. Heureusement qu'il était bon chrétien.

Votre Grandeur peut demander tous les cas qu'on a jamais demandés à Rome pour les missions sauvages; ils se trouveront tous ici. Il faudrait surtout avoir quelque décision sur les mariages des infidèles. On est embarrassé même avec nos Bois-Brûlés qui sont infidèles aussi quand ils arrivent ici des différents coins du nord.

La corporation pour les terres de la mission a perdu Mgr Plessis, M. Roux et M. de Beaujeu, il ne reste plus que MM. Henry, Dumoulin et moi. Il n'y en a pas eu plus de nommé au moment de notre départ en 1818, mais nous devrions être sept. J'ai écrit à M. Dumoulin à ce sujet afin de remplacer les morts. Je vous ai mis pour un, M. Tabeau, M. Destroismaisons et M. Jean Harper; si on trouve bon d'en mettre d'autres j'y souscris. Ayez donc la bonté de faire arranger cette affaire par un acte, les minutes des actes sont aux archives 1818.

Je souhaite que tout se passe en paix en Canada d'ici à l'année prochaine. Veuillez bien vous souvenir de moi devant Dieu.

J'ai l'honneur d'être très respectueusement

Monseigneur

de votre Grandeur

Le très humble et très obéissant serviteur

† J. N. EV. DE JULIOPOLIS

A MONSEIGNEUR J. SIGNAY, EVEQUE DE QUEBEC.

ST-BONIFACE DE LA RIVIÈRE ROUGE,

4 SEPTEMBRE 1834.

MONSEIGNEUR,

Voilà assurément la dernière occasion pour le Canada qui va partir demain. Ce canot, arrivé aujourd'hui de la Baie, se rendra tard à Montréal et sera peut-être retardé par les glaces. Arrivera que pourra, toujours je ne le laisserai pas partir sans donner signe de vie. Voilà bientôt deux mois écoulés depuis mes dernières lettres qui étaient aussi les premières cette année, elles sont parties d'ici vers le vingt de juillet.

Depuis cette date, il n'y a rien eu d'extraordinaire dans notre pays. M. Poiré est revenu avec sa caravane de chasseurs en bonne santé et il va probablement retourner au second voyage. La caravane est revenue médiocrement chargée. Sa maison se fait à la Prairie du Cheval Blanc. Il pourra s'y loger à son retour. J'aurais mieux aimé qu'il eut repris son école, mais il y a quelque empêchement qui la retardera probablement jusqu'à son second voyage.

M. Belcourt est à son poste minant toujours l'édifice de Satan. Je crains que la mine soit encore longtemps à faire explosion. Il paraît toujours gagner un peu de terrain. Ces pauvres sauvages sont si abrutis qu'il faudra un miracle de la grâce pour leur ouvrir les yeux. Que Dieu daigne le faire bien vite afin de donner du courage à M. Belcourt qui trouve que le temps de sa prédication passe et que les fruits ne sont pas encore en fleurs. Je pense qu'il reviendra en octobre pour passer l'hiver avec nous.

M. Thibault se porte bien quoique maigre. Il ne paraît pourtant pas s'ennuyer. Il fait sa classe de latin que je voudrais bien voir plus avancée, i. e. proche de finir.

Notre récolte qui est finie à peu de chose près est bonne. Les gens ne se plaignent point. Le blé et tous les grains sont très beaux et surtout sont très bons. Il y a pourtant encore du blé noir par place. Je souhaite que l'abondance que Dieu leur a donnée leur inspire un peu plus de courage pour m'aider à le loger un peu plus déceimment.

A suivre

VOUS TROUVEREZ

AU MAGASIN ASHDOWN

La qualité supérieure dans toutes les lignes de Quincaillerie. Ce magasin a toujours donné entière satisfaction à ses clients. Aussi nous avons l'œil à ce que notre réputation ne se perde jamais. Notre motto est : "*La bonne Marchandise à un Prix raisonnable.*"

Poêles, ustensiles de cuisines émaillés. argenterie, coutellerie. Marchandises de sport, de chasse, de pêche, etc. Equipements de plombiers et de charpentiers, peintures huiles, etc.

M. V. J. GUILBERT se fera comme toujours un véritable plaisir de servir de son mieux toute la clientèle de langue française.

Phone 1901

ASHDOWN, Coin des rues Main et Bannatyne, Winnipeg

The Holiday-Sheppard, Limited

Commerçants en gros et importateurs d'articles religieux de toutes sortes, de jouets et d'objets de fantaisie. *Notre Catalogue Illustré sera envoyé par la poste à demande.*

Magasin et salles d'échantillons :

179 Ave. Bannatyne Est.

Tél. Main 36.

WINNIPEG

ORNEMENTS D'EGLISE

CHASUBLERIE, Bannières, Dais, Draps Mortuaires, Spécialité de Drapeaux, et Insignes pour Sociétés, Chandeliers, Candélabres, Benitiers, Encensoirs, CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, Malle Chapelle pour Missionnaires, Statues, Chemins de Croix, Crèches, Christ en fonte. Magnifique choix de Fleurs Artificielles Françaises. Autels, Chaires, Confessionnaux, Fonts Baptismaux.

DESSINS ET DEVIS SUR DEMANDE

Tous les articles du Culte Catholique à des prix les plus bas.

VANPOULLE FRERES

ST-BONIFACE, MAN.

96 Bloc DU COLLÈGE, AVENUE PROVENCHER. Boîte de Poste No. 59

Tél., Magasin, M. 8248. Résidence, M. 3405

La Sauvegarde

Compagnie Canadienne-Française
D'ASSURANCE SUR LA VIE
MONTREAL

Cette Compagnie vient d'ouvrir une Agence à Winnipeg
pour la Province de Manitoba

Pour informations, etc., s'adresser à :

MM. L. H. Fournier et N. Gourdeau

Chambre 41, Bloc Scott, Rue Main,

Vis-à-vis le Bureau de l'Exposition Industrielle

Tel. Main 1338

LA SAUVEGARDE est la seule Compagnie Canadienne-française
et offre les meilleures garanties.

THE JOBIN MARRIN CO.,
LIMITED
— EPICERIES EN GROS —

Marchandises de qualités à des prix raisonnables. Nous avons un assortiment général d'épiceries pleinement garanties. Nous sommes agents pour le célèbre *THE MAZAWATTEE*. C'est le thé qui donne le plus de satisfaction.

Correspondance en français, en allemand et en anglais.

MAGASIN ET BUREAUX

158 MARKET STREET EAST
WINNIPEG.

M. Keroack

Rue Dumoulin, St-Boniface

(Tel. 3140)

227 Rue Main, Winnipeg

Chapelets, Livres, Articles de piété et de fantaisie,
Bronzes d'Eglises, Fournitures d'Ecoles, etc.

A TRÈS BAS PRIX

—(-o-)—

EN GROS ET EN DETAIL

LES ORDRES PAR LA POSTE SONT PROMPTIEMENT EXECUTES

Henri Perdriau LIMITÉE

Ancienne Maison A. Vermonet, peintre-verrier de Reims (France)

HENRI PERDRIAU, Directeur-Gérant.

Ateliers et Bureaux: 113 et 121 rue ST. VIATEUR, MONTREAL, QUE.

M. AUGUSTE GAY, Agent,

71 rue Masson,

Saint-Boniface, Manitoba.

VITRAUX - D'ART

POUR **Eglises et Appartements**

La meilleure maison du genre au Canada.

Nous repondons promptement a toute demande de renseignements

P. COUTURE & CIE

BOUCHERS ET EPICIERS

Viandes fraîches, viandes salées, vo-
Volailles, poissons, légumes, épiceries

BOUTIQUES:

A St-Boniface, 25 Avenue Provencher. } Tél. 3321
Bloc Lamontagne

A Winnipeg, 375 Rue McDermott, à l'enseigne
"Central Meat Market"

Tél. à Résidence, St-Boniface, 1724 | Téléphones { Etal de Boucher, Garry 2308
Epicierie, Garry 2296

Nous allons chez
Allaire et Bleau.

MARCHANDS DE

Ferronnerie, Poêles, Granit, Ferblanterie, Huiles, Peintures, etc

AVENUE TACHÉ, ST-BONIFACE

BANQUE D'HOCHELAGA

42 Succursales et Agences au Canada

CAPITAL AUTORISÉ	\$4,000,000
CAPITAL PAYÉ	\$3,000,000
FONDS DE RÉSERVE	\$2,650,000

Bureau Principal : MONTREAL

Lettres de Crédit émises et traites vendues payables dans toutes les parties du monde.

Intérêt au taux de 3 % par an accordé sur dépôts d'épargne.

Comptes d'affaires et comptes d'épargne sollicités.

J. H. N. LEVEILLE, GERANT,

Succursale de Saint-Boniface.

LORGNONS, LUNETTES, CAMERAS ET FOURNITURES
POUR PHOTOGRAPHIES

PLUMES-FONTAINE WATERMAN

Royal Optical Co.

307 avenue du Portage, - Winnipeg

Telephone Main 7286

NOUS PARLONS FRANCAIS

J. A. CUSSON, Président et Gerant Général

Téléphone privé, 3045

S. A. DUSSAULT,

Secrétaire

The Cusson Lumber Co., Limited.

MARCHANDS de toutes sortes de matériaux de construction, bois de sciage, bois de corde, etc. Pierres pour fondation, sable, ciment, etc. Papier, clous, ferrures, peintures, vitres, etc

MANUFACTURIERS de bois tournés, portes et châssis, Bancs d'églises, autels, balustres, Moulures de toutes sortes, escaliers, etc. etc.

Plans et spécifications fournis sur commande

Téléphone 2625

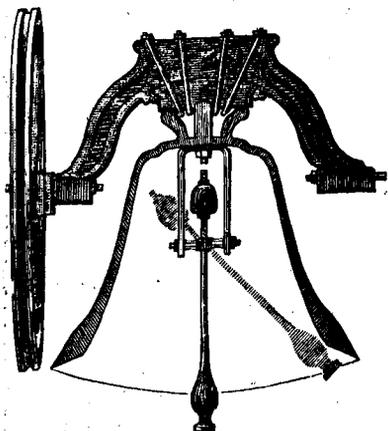
Bolte de Poste 20

Avenue Provencher, près du pont de la Seine

Saint-Boniface, Man.

FONDERIE SPECIALE DE GLOCHES GEORGES PACCARD *et ses FILS*

ANCIENNE MAISON C. ET F. PACCARD



A ANNECY-LE-VIEUX, Hte SAVOIE (France)

Fondeurs de "La Savoyarde", 42,000 livres, et de plus de 10,000 cloches dans les cinq parties du monde, notamment dans le Manitoba, des sonneries de Lorette, de St-Joseph, à Winnipeg; des cloches du Petit Séminaire de St-Boniface, d'Hunsvalley, de Sifton, de Laurier, de McCreary, etc., etc.

Prix actuel des cloches, 39c la livre, tous frais payés.

MEDAILLE D'OR: Exposition Universelle de Paris. Diplôme d'honneur: Exposition Canadienne de Québec 1898.

Seuls agents autorisés pour le Manitoba et l'Ouest:

VANPOULLE FRERES,

96 Bloc du Collège, Ave. Provencher, St-Boniface, Man.

Voulez-vous acheter à bon marché, être bien servis et certains que les marchandises qui vous sont vendues sont de première qualité, alors allez chez

Pelletier & Cie

AVENUE TACHE SAINT-BONIFACE

Et, iceries de choix, chaussures en cuir et en feutre, claques, pardessus, etc., Pipes Tabacs, Cigares, aussi farine, son, gru. Commandes par la malle remplies immédiatement après réception. N'oubliez pas l'endroit: Avenue Tache Saint-Boniface

TEL. 2561

Boite de P. 4



J. B. LECLERC

BUREAU DE TABAC, EN GROS ET EN DETAIL

15 AVENUE PROVENCHER,

St-Boniface,

Man.

GRAIN

—:0:—

CORRESPONDANCE EN FRANCAIS

Je m'occupe tout particulièrement de la clientèle française, et je veille surtout à

L'INSPECTION

et au déchargement du grain qui m'est consigné. J'ai fourni des cautions au Gouvernement et je suis licencié pour faire le commerce des grains

JE VOUS OBTIENDRAI LE PLUS HAUT PRIX

—:0:—

Thomas F. Ennis

BUREAU: 434 GRAIN EXCHANGE

Boite de Poste 513

WINNIPEG

TELEPHONE MAIN 3239

MANITOBA

Les nouveaux venus qui cherchent des établissements dans l'Ouest du Canada donnent une attention de plus en plus grande à cette Province.

La chose est attestée par les rapports du Département de l'Agriculture et de l'Immigration de la Province et par les statistiques du Département de l'Intérieur du Gouvernement du Canada.

Les Compagnies de chemin de fer annoncent l'arrivée prochaine de nombreux nouveaux colons qui s'empareront des terres inoccupées le long de leurs lignes.

Les faits prouvent que les avantages du Manitoba sont de plus en plus reconnus

Ses terres splendides, ses chemins de fer nombreux, sa proximité des meilleurs marchés, ses avantages au point de vue de l'éducation, ses moyens de transports faciles sont des attraits pour beaucoup de colons chaque année.

Et quand l'industrie agricole est prospère, les autres industries grandissent et prospèrent aussi.

Ecrivez à vos amis et dites-leur de venir s'établir dans le prospère

MANITOBA

Pour plus amples renseignements, écrivez à

JOS. BURKE, Bâtisse du Bureau Industriel, coin des rues Main et Water, Winnipeg, Man.

JOS. HARTNEY, 77, Rue York, Toronto, Ont.

J. F. TENNANT, Gretna, Man.

W. W. UNSWORTH, Emerson, Man.; et à toutes les agences d'Immigration du gouvernement fédéral à l'étranger.

S. A. BEDFORD, député-ministre de l'Agriculture, Winnipeg, Manitoba.

ANNONCES

D. R. BARIBAULT, B. A. Sc.

INGENIEUR CIVIL ET ARCHITECTE

DIPLOMÉ DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE.

ARCHITECTE ENREGISTRÉ DE LA
PROVINCE DE MANITOBA

SUITES 11-12, BANQUE D'HOCHELAGA

433 RUE MAIN - WINNIPEG

TÉLÉPHONE MAIN 1040

J. A. SENECAI

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

SPECIALITES : CHARPENTE ET MENUISERIE. PLANS ET SPECIFICATION
FOURNIS SUR COMMANDE. OUVRAGES GARANTIS
ET EXECUTES PROMPTEMENT.

ATELIERS : RUE DUMOULIN - SAINT-BONIFACE

CHARETTE, KIRK, CO LTD.

PLOMBERIE, CHAUFFAGE, COUVERTURES

INGENIEURS ET ENTREPRENEURS

Plomberie

Ventilation

Chauffage

A

Vapeur

Eau Chaude

ET

Air Chaud



Couvertures

EN

Tôle et Gravois

Corniches

Plafonds en Métal

ET

Skylights

Nous sommes les entrepreneurs pour Plomberie, Chauffage et Couvertures du
Petit Séminaire de Saint-Boniface.

Attention particuliere pour Eglises, Convents et Ecoles.

TELEPHONE Main 7318

510 RUE DESMEURONS

Boîte de Poste 175